

Les savoir-faire murailleurs dans le Golfe du Morbihan

		
<p><i>Soulevé d'une pierre massive, Sarzeau</i></p> <p><i>Crédit : PNRGM (2021)</i></p>	<p><i>Construction d'un mur de soutènement, Séné</i></p> <p><i>Crédit : PNRGM (2021)</i></p>	<p><i>Mur de protection littoral, Sarzeau</i></p> <p><i>Crédit : PNRGM (2022)</i></p>

Description sommaire

L'art de la pierre sèche s'intéresse à la construction d'ouvrages dont la structure répond un assemblage soigneux, sans autre matériau que des moellons de pierres, si ce n'est parfois l'utilisation d'un mortier sans liant (UNESCO, 2018).

Largement reproduites et transmises au fil des âges entre les mains de générations successives d'agriculteurs-bâisseurs, ces pratiques ont participé à façonner les paysages du golfe, et ce dès le néolithique. Liés à l'agropastoralisme et à l'ostréiculture, les édifices se retrouvent à la fois dans les bocages, dans les zones reboisées, sur le littoral, le long des sentiers mais aussi plus récemment dans des zones urbanisées en tant que mur de clôture.

Autrefois répandue dans les campagnes du Golfe du Morbihan et dans certains milieux socioprofessionnels tels que l'ostréiculture, la pratique s'est professionnalisée auprès d'un petit nombre d'artisans traditionnels qualifiés et passionnés : les murailleurs.

La question de la transmission des techniques et de l'entretien des monuments et communs se pose désormais pour maintenir intact un patrimoine immatériel présent depuis le Néolithique qui concourt à la constitution d'un paysage singulier, qui aide au maintien des fonctions écologiques des milieux et contribue à la préservation de la biodiversité et de notre environnement.

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom

En français

Les savoir-faire murailleurs dans le Golfe du Morbihan

En langue régionale

I.2. Domaine(s) de classification, selon l'UNESCO

- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel
- Connaissances et pratiques liées à la nature et à l'univers

I.3. Communauté(s), groupe(s) et individu(s) liés à la pratique

Avec la mutation rapide au cours du XX^{ème} siècle des activités ostréicoles ayant recours à la pierre sèche pour les terre-pleins, leurs communautés ont progressivement abandonné les techniques traditionnelles pour des aménagements en béton et cimentés. Ces savoir-faire murailleurs n'ont cependant pas disparu. Ils se perpétuent auprès d'artisans spécialisés dans la pratique de la maçonnerie traditionnelle. Les murailleurs sont des artisans spécialistes de l'assemblage en pierre sèche. Métier d'art rare depuis 2010, ils attestent généralement de compétences en taille de pierre ou en maçonnerie traditionnelle. Certains des praticiens rencontrés ont un parcours de maçon, maçonnerie ancienne, géologue, urbaniste et se sont formés auprès de détenteurs des techniques de la construction en pierre sèche, ou à l'occasion de stages professionnels.

Les murailleurs rencontrés sont amenés à travailler dans un périmètre d'action largement plus important que le territoire des 33 communes du Parc. Ils peuvent ainsi se déplacer dans toute la région Bretagne. Majoritairement capables d'exercer en maçonnerie classique et avec d'autres éco-matériaux (chaux...), ils représentent une catégorie d'artisans qui promeut un travail local, et des savoir-faire traditionnels. En plus de ces artisans spécialisés, on compte un certain nombre d'entreprises de paysagistes. Enfin, peuvent intervenir dans l'entretien ou la rénovation, les services techniques et les entreprises de travaux publics qui peuvent ponctuellement entretenir et désherber certains murs. C'est aussi le cas de chantiers d'insertion et d'associations.

I.4. Localisation physique

Lieu(x) de la pratique en France

Communes du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, partout en France

Pratique similaire en France et/ou à l'étranger

Les savoir-faire murailleurs se retrouvent dans une large partie du Sud de la France. Le bureau d'études Solagro a élaboré une carte du patrimoine de murs ayant été rénovés au sein d'exploitations agricoles, à partir des données du Recensement général agricole (RGA 2010). Si sa faible résolution ne nous permet pas d'identifier précisément la localisation des murets,

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

elle peut donner un aperçu approximatif du patrimoine bâti existant et de sa répartition sur le territoire national.

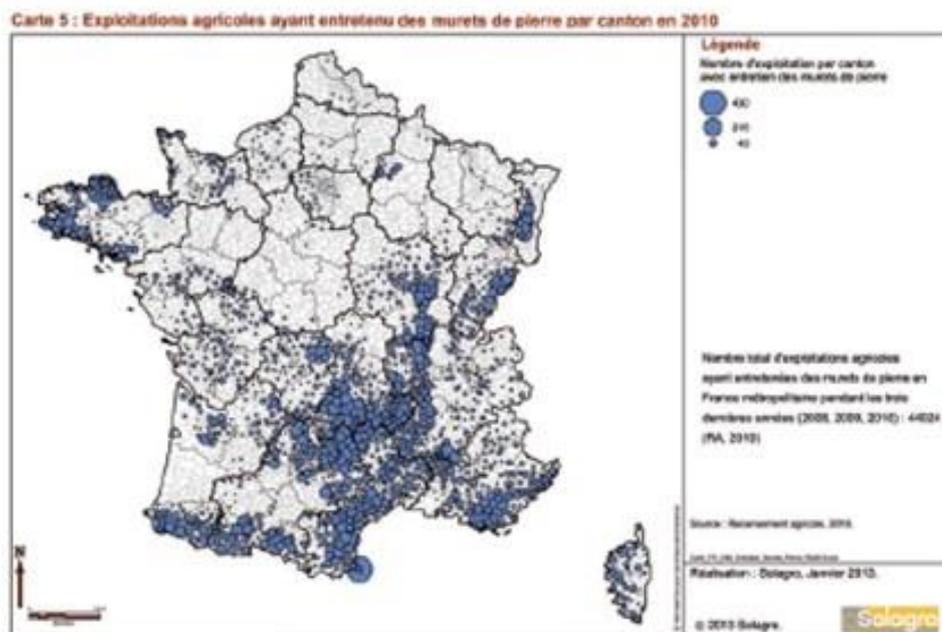


Figure 1 : Exploitations agricoles ayant entretenu des murets de pierre sèche par canton en 2010, Crédit : Solagro, Source : professionnels-pierre-seche.com

La pratique est largement répandue dans plusieurs régions, dans les Cévennes, les régions du Haut Languedoc, l'Aubrac et les Monts d'Ardèche mais aussi dans les Alpes Maritimes et le Var, la vallée du Rhône, les Pyrénées. La région Bretagne dispose cependant d'un patrimoine varié et de praticiens encore très actifs.

D'après le recensement des murs de soutènement de 1998, près de 14% des linéaires bordant l'ancien réseau national routier est en pierre sèche. Ces chiffres attestent d'un ancrage profond de la pratique sur tout le territoire Français.

À l'étranger, l'utilisation des techniques de pierre sèche s'observe dans toute la Méditerranée où les problématiques liées à la rareté de l'eau ont nécessité l'aménagement des pentes, notamment à travers les emblématiques terrasses et restanques, permettant la mise en culture, le soutènement et le drainage de parcelles.

L'usage des techniques de pierre sèche s'observe partout en Europe, en Belgique, en Irlande, au Luxembourg... Le 28 novembre 2018, l'UNESCO a inscrit l'art de bâtir en pierre sèche au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, fruit du travail conjoint de Chypre, de la France, de la Croatie, de la Grèce, de l'Italie, de la Slovénie, de l'Espagne et de la Suisse.

I.5. Description détaillée de la pratique

L'artisan murailleur est l'héritier d'un savoir-faire important théorisé par des ingénieurs et des professionnels au cours des dernières décennies. Une maçonnerie en pierre sèche est un puzzle dans l'espace, c'est un assemblage savant et minutieux qui répond à de multiples

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

règles de bonnes pratiques. La pratique requiert un choix et un positionnement judicieux du matériau, une réflexion sur la place de chaque élément dans un ensemble. L'artisan détient un coup d'œil, il possède des automatismes acquis à force de pratique et d'études. Loin d'être une pratique spontanée, la réflexion prend une place importante. L'œil et la main communiquent sans cesse ; l'appréciation des distances, l'ajustement, la prévision sont essentiels avant la pose définitive d'une pierre et le passage au rang supérieur.

A) Matière première

La pierre est la ressource principale utilisée par les artisans murailleurs. Sa présence en surface des terrains est notamment liée à la superficialité des terres du golfe. La couche rocheuse étant relativement proche de la surface, on retrouve fréquemment des moellons à une faible profondeur. À l'origine, les agriculteurs retrouvaient constamment ces moellons lors du labour des terres avec lesquels ils érigeaient des murets le long de leurs parcelles pour démarquer leur propriété, maintenir le bétail en dehors des cultures ou pour soutenir des talus et des terrains en pentes par exemple.



Figure 2 : Moellons éclatés de granit. Crédit : Carrière Raulet

Progressivement, le développement d'un artisanat propre à la pierre sèche a doté les murailleurs de connaissances théoriques sur les techniques d'appareillages et sur les pierres. Les murailleurs rencontrés lors des chantiers à Séné et Sarzeau, formés à la maçonnerie de bâtiment historique, en géologie ou encore en taille de pierre, disposaient de connaissances approfondies sur les types de pierre, leurs propriétés, leurs usages.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

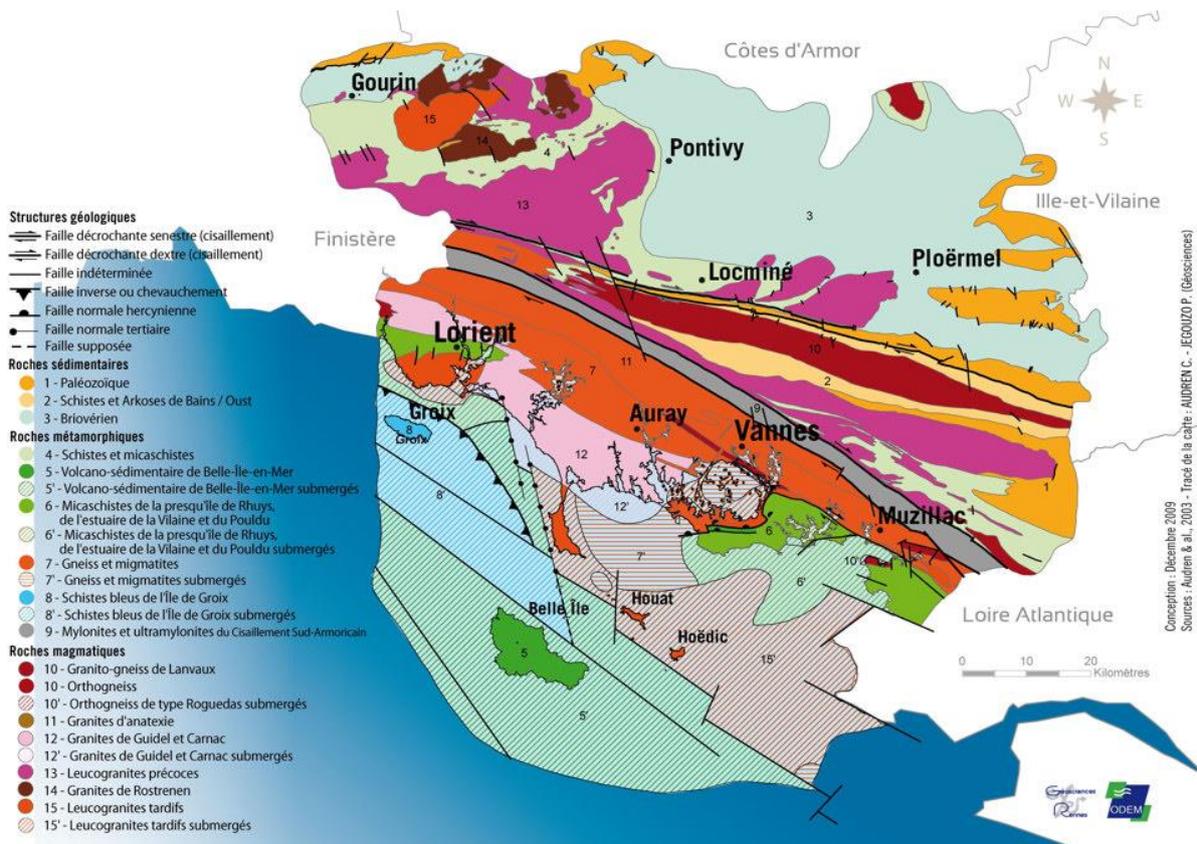


Figure 3 : Couches géologiques dans le Morbihan

Source : Audren & al, 2003 Tracé de la carte Audren C. - Jegouzo P.

La cartographie géologique atteste de la présence de migmatite, de micaschistes et de granites dans les couches géologiques du Golfe. Ce sont donc le type de pierre que l'on peut trouver dans les sols. Dans les sols superficiels, on a tendance à trouver principalement des quartz mais surtout du granite qui est le matériau utilisé dans la plupart des ouvrages du territoire. Cette pierre se caractérise par sa grande dureté. Non gélive, elle est aussi résistante au gel et aux gonflements. Elle induit aussi une granulométrie au niveau de sa surface ce qui favorisera le maintien des moellons. Sa mise en place exige cependant un réel savoir-faire tout comme des outils de qualité lorsqu'elle nécessite de la taille. Le savoir-faire attestera d'un équilibre entre les caractéristiques physiques des pierres locales (aspect, dureté, cohésion), les contraintes locales du terrain et la sensibilité du murailleur.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Figure 4 : Carrière de granit d'Elven. Crédit : Carrière Raulet

Les artisans se fournissent principalement dans la carrière d'Elven où est extrait du granite. La réutilisation de la pierre d'anciens murs est cependant très commune dans l'artisanat en pierre sèche. Démontez et remonter l'appareillage est d'autant plus simple qu'il n'y a pas de liant entre les pierres. La réutilisation des moellons est donc caractéristique de la pratique. Une muraille explique : « la proportion de pierres réutilisées est très variable d'un mur à l'autre, selon leur qualité de parement et solidité/vétusté. Cela va de 30 à 80% en moyenne, sachant qu'une bonne partie est "recyclée" dans l'appareillage ». Sur le chantier d'un mur de soutènement à Séné, c'est l'intégralité du matériau provenant du stock de pierre dont disposait le propriétaire sur son terrain qui a été réemployée. La pratique de la pierre sèche répond, de fait, pleinement aux enjeux de circularité des filières de la construction. C'est un matériau minéral géosourcé à très faible empreinte environnementale si la provenance est locale. La ressource locale est disponible en grande quantité ; elle favorise le réemploi et la revalorisation d'anciens ouvrages. Elle s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, qui vise à la préservation des ressources naturelles.

Parfois, est associé aux techniques constructives de pierre-sèche un liant appliqué par endroits choisis.

Ces liants laissent percoler l'eau, douce ou salée, et respirer les moellons. Ainsi, l'on peut retrouver de la boue de terre, de la vase, ces sédiments peuvent être mêlés à de la zostère (la boue des crapauds, ou pri tousog en breton, est un mélange de vase et de zostère). Il est parfois employé, sur des sites très fréquentés, un lait de chaux plus ou moins épais pour « coller » le couronnement de l'ouvrage pour le maintenir en place.

B) Mise en œuvre

1) Les types de murs

Le mur de pierre sèche est une structure appareillée en pierre qui ne comporte pas de liant (tel que le ciment) entre les pierres et qui peut avoir plusieurs fonctionnalités. Même si chaque maçonnerie est unique, par les techniques mises en œuvre, les matériaux utilisés ou les particularités de son environnement, nous pouvons identifier deux grands types de constructions.

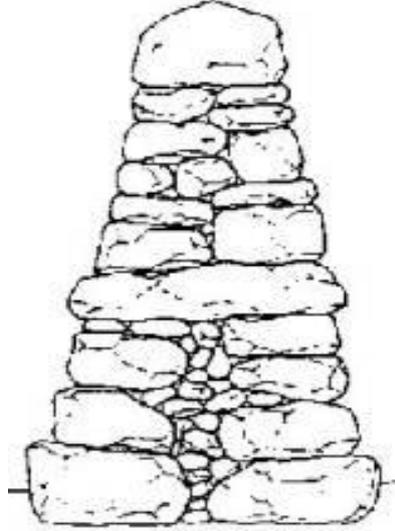


Figure 5 : Mur à double parement. Crédit : Philippe Raybaudi

Le mur à double parement est un mur dressé, autoportant qui repose sur ses fondations. L'assemblage, le blocage et la gravité permettent au mur d'être stable, solide et capable de s'adapter à des mouvements légers de terrain. Édifié sur une assise composée de pierres massives, le mur s'élève sur des pierres doctement posées les unes sur les autres, bloquées entre elles par leurs points de contacts et par l'ajout de pierres traversantes, les boutsisses. Selon les ouvrages et le format des moellons, l'ensemble du corps peut être comblé par des éléments de plus petite granulométrie : éclats, petites pierres, voire de la terre. C'est généralement un mur de délimitation de parcelle, ou un mur de clôture.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

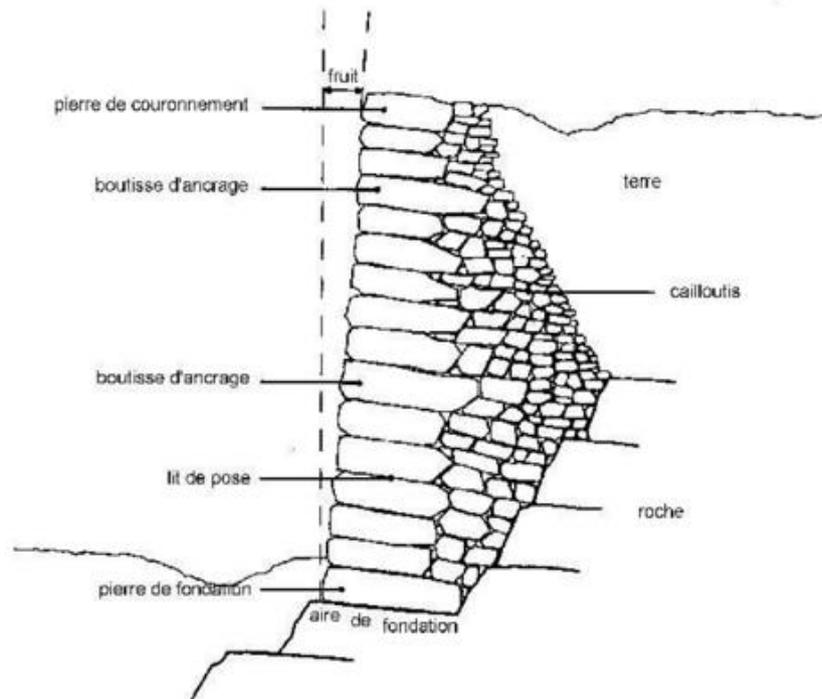


Figure 6 : Coupe d'un mur de soutènement. Crédit : Christian Lassure, CERAV

Le mur à simple parement répond sensiblement aux mêmes procédés techniques, à la différence que l'une de ses faces repose sur une étendue de terre à soutenir. La poussée sur son assemblage interne oblige à penser la dynamique des forces en jeu ; il est donc nécessaire d'évaluer la quantité de matière à retenir et de dimensionner son mur en conséquence. Un fruit, c'est-à-dire une inclinaison orientée vers le terrain à retenir, viendra contrebalancer la poussée à l'arrière de l'édifice.

2) Préparation de l'assise

L'assise représente le socle de l'ouvrage. Les fondations reposent à même le sol sans interface qui chercherait à isoler l'ouvrage des mouvements du sol. Elle assure la répartition de l'ensemble des charges au sol et la stabilité de la partie inférieure de l'ouvrage. L'appareillage de pierre sèche possède une faculté auto-adaptative qui supporte les torsions et les chocs en retrouvant un nouvel équilibre après un mouvement.

Le muraille commence par retirer la couche supérieure chargée en humus en cherchant le sol déjà tassé naturellement. La première rangée de pierres massives appuiera directement sur le sol, enfoncée d'une dizaine de centimètre pour améliorer la stabilité de l'ouvrage. Le dimensionnement du mur s'effectuera pour un mur de soutènement selon la règle du 1/3. La hauteur du mur ne peut dépasser au maximum trois fois la largeur du mur à sa base. Pour un mur de séparation, la hauteur du mur ne peut dépasser au maximum deux fois la base du mur.

S'il s'agit d'un muret qui a vocation à soutenir une masse de terre, il s'agira d'enfouir les premières pierres en oblique de manière à créer un petit angle d'une inclinaison comprise entre 8 et 15%. Ancrer les pierres dans le sol permet de résister à une poussée principalement concentrée sur la partie basse de l'ouvrage.

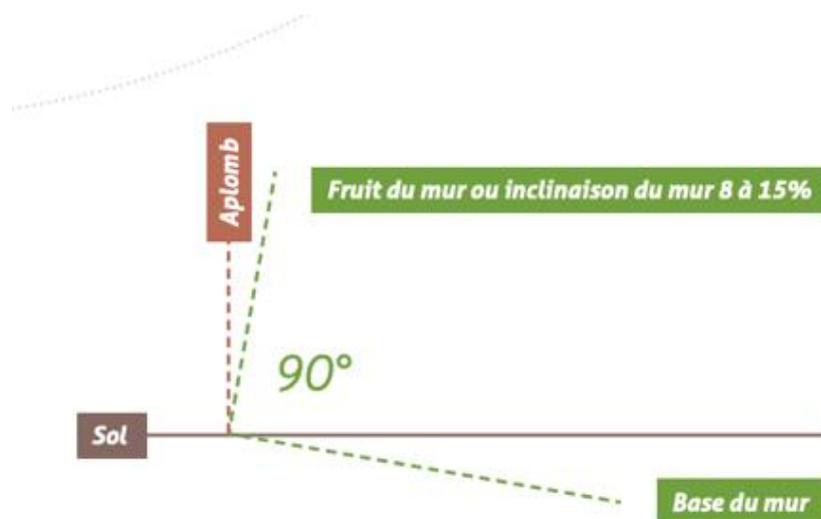


Figure 7 : Le fruit. Crédit : GAL pays de l'Ourthe

3) Élaboration du fruit

La continuité du pendage¹ dans la partie visible du mur représentera le fruit de l'ouvrage. Le choix du fruit est dicté par la force de la poussée des terres et par la hauteur du mur (plus la pente du terrain est forte, plus la force à contrer est élevée).

Dans un mur de séparation, les parements ne sont pas parallèles, de telle sorte que les pans du mur se rapprochent légèrement du sommet. Dans le cas d'un mur à double-parement, la fondation sera doublement inclinée afin que les deux parements soient perpendiculaires à la base des deux côtés du mur. La fondation présentera une apparence de V très évasé.

Le fruit oriente les forces vers l'intérieur du mur qui est ainsi autoportant et possède donc un centre de gravité central favorable à une plus grande stabilité. Il installe les pierres de telle façon qu'il les maintient dans le mur, évite qu'elles ne « glissent » par le parement où rien ne les bloque. Il n'est généralement nécessaire que pour des constructions dont la hauteur est supérieure au mètre.



Figure 8 : Mur de soutènement à léger fruit à Saint-Armel. Crédit PNRGM (2022)

¹ En géologie et cartographie, le *pendage* est l'orientation d'un plan, d'une surface.

4) La relation de blocage



Figure 9 : Le croisement des joints. Crédit : Christian Lassure, CERAV

Chaque pierre devra reposer pour au moins $\frac{1}{3}$ de la longueur de sa face (et ce, pour toutes ses faces) sur au moins deux pierres, c'est le croisement des joints. Cet assemblage en quinconce garantit la répartition de la charge et relie toutes les pierres d'un mur en une seule entité. En outre, l'artisan veille à ce que, d'un rang de pierre à l'autre, les joints ne s'alignent pas verticalement ce qui créerait un point de faiblesse, un défaut de juxtaposition, un « coup de sabre ».

Cette structure à cohésion devra laisser la place à des pierres traversantes dans la profondeur du mur, les boutisses. Elles offrent ainsi une stabilité accrue par l'unification des parements intérieur et extérieur, tous les mètres carrés environ.

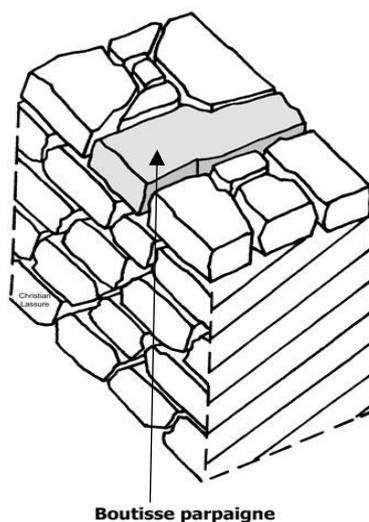


Figure 10 : Boutisse traversante dite « boutisse parpaigne »

Crédit : Christian Lassure, CERAV

En l'absence de liant, les pierres sont en contacts directs. Chaque point de contact instaure un rapport dans un espace global. La recherche de l'équilibre prend aussi en compte les forces extérieures telles que la gravité ou la poussée de la terre.

Les points de contact immobilisent mutuellement les pierres dans une relation de blocage.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

L'addition de tous les points de contact assurera au mur sa stabilité tandis que l'espace entre les pierres permettra au mur de se déformer et de s'adapter au fil du temps. Chaque pierre prend place de manière à ce que son poids se transmette aux pierres sous-jacentes et se répartissent sur plusieurs autres. Une pierre qui se place dans le mur aura en général six points de contact potentiels (sur les faces arrière et avant, du dessous, du dessus, sur les côtés) auxquels le murailler devra penser au moment de la pose. C'est un assemblage en trois dimensions où les pierres se placent en interdépendance au sein d'un ensemble cohérent. Un minimum de trois points de contact est requis pour assurer un blocage qui peut être favorisé par le calage au moyen des chutes de taille, aussi appelées aiguilles. Le murailler pourra apprécier la stabilité d'une pierre en appuyant avec les mains à plusieurs reprises sur plusieurs endroits de la pierre. La pierre ne doit pas bouger sous la pression, ni faire bouger les autres pierres.



Figure 11 : Drain aménagé entre le front de terrassement et le parement du mur, Sénégal

Crédit : PNRGM (2021)

Destiné à isoler un mur de soutènement à parement unique de la terre qu'il soutient, le drain empêche la végétation de coloniser et d'infiltrer par le parement interne du mur de soutènement. Il est principalement composé de cailloutis et d'éclats de pierre versée sur le front de terrassement sur toute la hauteur du mur. Ces pierres jouent un rôle très important car elles doivent pouvoir favoriser l'écoulement de l'eau sans la retenir, sous peine de risquer un éboulement du mur. Les boutisses d'ancrage du mur viennent s'insérer à l'intérieur.

5) Verrouiller le mur par un couronnement

Composé de pierres imposantes posées sur la partie supérieure de l'ouvrage, le couronnement assure le verrouillage de l'ensemble et prévient contre la dégradation des parties supérieures. Ces pierres ne sont surplombées d'aucune autre pierre. Pour protéger cette partie du mur, le murailler peut choisir d'édifier une arase (un couronnement) clavé avec des pierres orientées à la verticale qui vont dissuader les animaux à sabot ou les hommes de marcher dessus. Les pierres ne sont pas empilées en pression les unes sur les autres mais dressées et serrées les unes contre les autres sur leurs strates verticales.

De gros animaux, tel qu'une chèvre ou un sanglier, qui pourraient déstructurer le mur sont dissuadés d'emprunter le passage grâce à cet assemblage qui coince les sabots entre ses espaces verticaux.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Figure 12 : Alain Gély, artisan murailleur reproduit un couronnement clavé.

Crédit : PNRGM (2021)

Il est également possible d'achever le couronnement du mur par la pose de mottes d'herbe étrepées. L'herbe en tapis est retournée de telle sorte qu'elle repose contre la pierre et que la terre est orientée vers le ciel. Cela a pour principe d'accélérer l'enracinement sur le mur. Les racines des végétaux qui vont couvrir le mur vont participer activement au maintien des parties supérieures de l'ouvrage tandis que les plantes et arbustes vont décourager la fréquentation de l'arrase par les passants.

Selon le contexte et la pierre, certains praticiens utilisent de la barbotine (lait de chaux) faiblement délayée pour le couronnement. Elle stabilise mais ne gêne pas le drainage. Elle permet d'assurer la sécurité dans des zones fréquentées du public par exemple. Cette pratique peut cependant fragiliser l'ouvrage qui ne pourra plus se déformer et se rééquilibrer en cas de mouvements du terrain. Le vide laissé au sein de l'appareillage empêche les déstructurations brutales qui fissureraient une partie de l'ouvrage et en menaceraient la stabilité. Solidariser le haut du mur peut réduire sa durée de vie puisque toutes les parties seront interdépendantes.



Figure 13 : Couronnement scellé au lait de chaux. Crédit : PNRGM (2022)

6) La pierre sèche adaptée à la mer

a) Le terre-plein ostréicole



Figure 14 : Terre-pleins ostréicoles, Pluneret. Crédit : PNRGM (2022)

Les terre-pleins sont des ouvrages de pierre appuyés sur le sol naturel qui ont vocation à soutenir une zone de terre. Un aménagement plat et exempt de submersion par les marées était nécessaire pour les travaux liés à l'activité du captage et de l'élevage de naissains d'huitres. Les terre-pleins artificialisent les berges pour y installer les exploitations qui se multiplient au XIX^{ème} siècle au Bono, à Pluneret, à Crach, à Baden, à Séné, à Locmariaquer et enfin dans toutes les communes du Golfe où l'ostréiculture s'est implantée (Saint Philibert, Surzur, etc.). Le Bono, petite ville située à la lisière de la rivière du même nom, a pu compter plus de 200 terre-pleins, qui représentent aujourd'hui 4,5 km de linéaire côtier anthropisé. Particularité du territoire du Parc, ces terre-pleins adaptent les techniques classiques de constructions en pierre sèche que l'on retrouve généralement en zone rétro-littorale, à un environnement exigeant grâce au hourdage, non systématique, des pierres de la partie inférieure du mur avec un mélange de vase et d'herbe marine appelé en breton « pri tousog » ou boue des crapauds, crapaudine ou encore béhin. Irène Béguier, chargée de mission patrimoine maritime au PNRGM, a pu s'entretenir avec des descendants d'ostréiculteurs. Ceux-ci rapportent que la vase pouvait servir à caler les pierres. Comme dans les pratiques traditionnelles bocagères de la pierre sèche, le matériau local est sans cesse revalorisé ; les pierres provenaient parfois du creusement dans la roche mer des espaces de travail (Le Bono, Pluneret par exemple). Les débris de tuiles et les coquilles d'huitres pouvaient être déversés entre les pierres pour assurer un blocage.

b) Mur de protection littoral

Le territoire du Golfe est largement impacté par l'érosion côtière : action de la houle et des marées. Pour protéger certaines parcelles situées directement sur le front de mer, des ouvrages plus massifs ont été bâtis.

À la différence des digues cimentées qui vont rediriger l'énergie cinétique des vagues vers les côtés de la digue et donc accentuer les phénomènes d'érosion sur le trait de côte à

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

proximité, les ouvrages de pierres sèche l'atténuent en l'absorbant dans les interstices du parement. De la digue cyclopéenne au mur de protection plus modeste, l'effet est le même.



Figure 15 : Mur s'appuyant directement sur la roche mère, Sarzeau.

Crédit : PNRGM (2022)



Figure 16 : Mur de protection et de soutènement, Sarzeau. Crédit : PNRGM (2022)

En plus de réduire l'impact des vagues sur la côte, ces murs ont l'avantage de s'adapter très facilement au terrain. La figure 16 ci-dessus montre un mur de clôture dont le socle est à même la roche, qui se transforme progressivement en mur de protection et de soutènement fruité sur l'estran.

7) Les fonctions écologiques et paysagères

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Pleinement inséré dans son écosystème, le mur de pierre sèche va rapidement devenir un support de qualité pour une flore et une faune spécifiques. Des petits reptiles, des rongeurs, des insectes, des escargots, mais aussi des lichens, des mousses, des fougères, vont se loger dans les micro-sols constitués entre les pierres et pouvoir se développer à l'abri, à la faveur d'un milieu qui conserve la chaleur.



Figure 17 : Nombrils de Vénus et mousses sur le parement d'un muret.

Crédit : PNRGM (2022)

La chaleur qu'ils accumulent dans la journée est restituée au sol et à l'air la nuit en tempérant le milieu. Cette énergie participe à l'évaporation de l'humidité et ainsi à augmenter l'effet de régulateur hydrique et thermique et assainir le sol. L'absence de mortier étanche et sa structure drainante, confère au mur d'excellentes capacités d'écoulement des eaux. À la différence d'un mur de béton construit d'un bloc, le mur de pierre sèche possède des espaces, il n'a donc jamais à soutenir le poids de l'eau qui pourrait le fragiliser. Les murs contribuent à maintenir les sols (en limitant l'érosion éolienne), conserver la terre sur les terrains (en faisant rempart aux eaux de ruissellement) et ainsi lutter contre les phénomènes d'érosion appauvrissant les sols.

La pierre, extraite du sol ou de carrières locales, principalement du granite, ancre les murets dans leur environnement, attestant de la géologie des lieux. Le recours à un matériau local et durable réduit l'empreinte carbone lié au transport de matériau lors des chantiers. C'est donc une pratique vernaculaire qui participe à l'élaboration d'un paysage et contribue à forger une identité locale. Céline Meunier, artisan muraillère, met en avant l'intérêt de favoriser l'insertion paysagère des habitats. Recouvert de végétation ou non, un mur de pierre reflète les lieux, la roche, la nature et fait partie intégrante de son milieu.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Figure 19 : Muret de pierre sèche devant une bâtisse ancienne, Baden.

Crédit : PNRGM (2022)

Ces murs orientent notre regard dans l'espace et contribuent à améliorer l'esthétique des lieux en revalorisant parfois des sites. De longs linéaires d'anciens murets parcellaires sont remontés à Locmariaquer, à la Table des Marchand par exemple, ou à Carnac, pour encadrer les sites mégalithiques et servir « d'écrin aux menhirs » selon les mots de Marc-Antoine Michau, agent d'entretien des sites mégalithiques au Centre des Monuments Nationaux.

8) La « patte de l'artiste »

Georges Lemoine, conseiller technique au sein de l'association Tiez Breiz, évoque sa satisfaction à ranger un « tas de cailloux informe qui prend beaucoup de volume pour arriver à en faire quelque chose de relativement compact ». Selon lui, le mur revêt une dimension très personnelle, « on pourrait donner le même tas de cailloux à deux muraillers différents, ils ne sortiront pas le même mur ». C'est la « patte de l'artiste » qui s'exprime dans chaque ouvrage. Il éprouve toujours un grand plaisir à faire de la lecture de bâti et à remarquer les particularités de chaque murailler.

Tel un puzzle en trois dimensions, les combinaisons sont multiples. Le murailler peut aussi bien construire des murs bruts que des ouvrages plus soignés où la pierre semble plus ordonnancée et où les moellons sont plus équarris. Sous sa main, le matériau se transforme, s'appriivoise. On assemble, on rassemble, on soude, on caresse, on pose, on enlève, on soulève, on jauge, on repose, on délaisse, on ressent ; le corps et l'esprit sont tout entier tendus vers la pierre qui autorise une certaine méditation.

« Le geste est l'aboutissement du regard et du toucher. Savoir observer une pierre, la soupeser, et la sentir avec sa main. Ensuite agir, la poser, la caler, éventuellement la rejeter. J'envisage ce montage des gestes comme une chorégraphie. »

Louis Cagin, artisan murailler et auteur de multiples ouvrages sur la pierre sèche

L'absence de machines laisse place au son des oiseaux, au bruit de la pierre qui tombe, se

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

frotte, se cale, se fissure. Les artisans rencontrés sont fiers de pratiquer une technique qui laisse place à la créativité, au temps et au calme. L'objectif du mur de pierre sèche est de durer. Il nécessite un temps d'élaboration, plus long qu'un mur de béton. Les temps de construction sont variables mais en moyenne trois fois plus longs qu'une maçonnerie classique cimentée. Le temps laisse place à la créativité d'un artisan, aux allers-retours entre une main, un œil avisé et une pierre.

I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Le collectage a été réalisé en français. La langue employée par les praticiens est le français. Le terme Pri Tousog (boue des crapauds en breton) est parfois employé, même par les non-bretonnants, pour désigner le mélange de vase et parfois de zostère (plante marine) souvent utilisé pour les constructions à fleur d'estran.

I.7. Éléments matériels liés à la pratique



Figure 20 : La panoplie des outils du murailler. Crédit : PNRGM (2022)

Les outils et instruments ne sont pas utilisés de la même manière par tous les muraillers. Leur usage dépend de la volonté de retravailler la pierre en la taillant, s'il y a une volonté esthétique ou purement fonctionnelle du mur. La liste suivante comprend donc les outils de taille de pierre présents sur les chantiers mais dont la fréquence d'usage dépend de la finalité du mur et de la technique du murailler.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Figure 21 : Le têtu pique. Crédit : PNRGM (2021)

Le têtu pique, du côté carré, permet de travailler une pierre en cassant les arrêtes, du côté pointu en cassant les bosses ou en faisant des saignées.



Figure 22 : La boucharde. Crédit : PNRGM (2021)

La boucharde permet de donner un aspect "bouchardé" (rugueux) à une surface lisse, coupée à la disqueuse par exemple. Elle permet aussi d'égaliser des bosses, d'enlever de la matière afin d'aplanir une surface. Elle est en générale utilisée pour les pierres de taille très régulières alors peu utilisées en pierre sèche.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Figure 23 : La massette. Crédit : PNRGM (2021)

La massette permet le même travail que le têtù pique côté carré, mais l'angle est moins aigu, donc moins percutant.



Figure 24 : Les outils de taille, de droite à gauche, la chasse, la pointerolle, et deux ciseaux de taille différente. Crédit : PNRGM (2022)

Le ciseau permet de casser des parties de pierre dans son lit (couche, fissure, faiblesse) et de casser ce qui reste entre les sillons creusés par la pointerolle. La chasse permet de casser les arrêtes afin de réduire la taille d'une pierre. La pointerolle, quant à elle, permet de casser des bosses et de creuser des sillons.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Figure 25 : Les cordeaux. Crédit : PNRGM (2021)

Maintenus par des piquets aux extrémités du mur, les cordeaux permettent de vérifier l'alignement des pierres dans les deux plans. Ils sont remontés au fur et à mesure de l'élévation du mur.

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

L'abandon des techniques traditionnelles dans la seconde moitié du XX^{ème} a drastiquement réduit le nombre d'usagers capables de bâtir en pierre sèche.

En 1978, le Centre d'études et de recherches sur l'architecture vernaculaire (CERAV), avec l'appui d'ethnologues et d'archéologues, va participer à relancer l'intérêt autour de la technique.

L'oralité de la transmission a pu longtemps freiner le développement d'une véritable filière. Cependant, la théorisation progressive des techniques a largement revalorisé et promu la pratique en la dotant de règles précises et en lui assurant une plus grande légitimité sur les marchés publics et privés, en permettant de répondre précisément aux cahiers des charges de projets.

Des associations telles que la Fédération Française des professionnels de la Pierre Sèche (FPPS) ou les Artisans Bâisseurs en Pierre Sèche (ABPS), ont porté la profession en l'institutionnalisant au tournant des années 2000 et en rassemblant les acteurs de la filière.

Aboutissement de décennies de travail, un Certificat de qualification professionnel (C.Q.P) niveau ouvrier voit le jour en 2010, la formation étant délivrée par les ABPS dans les Cévennes. C'est d'ailleurs depuis 2014 la seule école professionnelle qui propose le niveau de compagnon (niveau III) en France. La parution du Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche en 2008 marquera un tournant ; il participera grandement à la reconnaissance du métier qui sera classé en 2010 métier d'art rare par le ministère de la Culture, et appuiera l'idée que « la fiabilité de ces maçonneries dépend d'une rigueur de mise en œuvre et du savoir-faire bien spécifique de murailles » (ABPS).

D'après une étude de 2015 menée par la Fédération Française des Professionnels de la Pierre

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Sèche (FFPPS), il y aurait environ 225 murailleurs en France travaillant au sein d'entreprises ou d'associations. Il y aurait également environ 1 000 apprenants, qu'ils soient professionnels ou amateurs, et 4 000 agriculteurs également considérés comme praticiens de la pierre sèche.

Ces chiffres sous-estiment cependant le nombre de praticiens totaux présents en France. De nombreux murailleurs sont déclarés en tant que « tailleur de pierre » ou « maçon traditionnel » auprès des chambres de métiers et d'artisanat, la codification murailleur n'existant pas. C'est, selon Jean-Yves Sérazin, ancien murailleur du Golfe, un frein au développement et à la reconnaissance du métier, surtout dans certaines régions où la filière est moins développée comme en Bretagne (moins d'une dizaine de praticiens identifiés dans le Golfe du Morbihan et dans la région).

La formation d'un murailleur de pierre sèche peut s'effectuer à travers la formation professionnelle, mais aussi par un apprentissage pratique auprès de pairs en complément d'une lecture approfondie des nombreux ouvrages sur le sujet. La répétition des gestes est la clé pour gagner en technicité et en expérience. Le coup d'œil, l'évaluation, le jaugé sont des compétences acquises au fil du temps : « il faut bouger du caillou pour arriver à ce que cela devienne vraiment des automatismes et c'est d'ailleurs là qu'on commence à être bon, quand on ne réfléchit plus » (Georges Lemoine, formateur à Tiez Breiz).

Des stages courts sur le terrain pourraient aussi être envisagés pour permettre une transmission par des praticiens des bases théoriques et techniques à des structures ou particuliers amenés à mettre en œuvre la pierre sèche (maçons, paysagistes, services communaux, etc.), ainsi que plus largement les acteurs du patrimoine.



Figure 26 : Céline Meunier, en apprentissage auprès d'un professionnel

Crédit : PNRGM (2021)

Au sein des praticiens rencontrés, aucun ne détenait de CQP spécifique à la pierre sèche. Des compétences en taille de pierre et en maçonnerie classique constituent tout de même un atout pour la pratique de la pierre sèche. Certains ont fait le choix d'une reconversion

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

professionnelle après d'autres métiers. Un maçon traditionnel cherchait, quant à lui, à multiplier les compétences dans plusieurs techniques d'écoconstructions dont la pierre sèche. Ces quelques hommes et ces femmes, issus de formations et de parcours très différents et quelques soient leurs compétences premières, ont été conduits par un même élan, résolument engagés à perpétuer une pratique durable de la maçonnerie. Ayant une dimension humaine, non industrialisable, la pratique valorise autant les territoires que celui qui l'exerce. Elle remet au cœur de l'aménagement du territoire le local, le traditionnel et réinterroge notre rapport au temps et à l'environnement.

Ainsi, la communauté de la pierre sèche est plurielle et se compose de maçons, urbaniste, géologue, pour les praticiens muraillers, et ancien agriculteur, tailleur de pierre, conseillers techniques en restauration du patrimoine, archéologue, conservateurs du patrimoine administrateur de site ou responsable de service régional du patrimoine, responsable d'entretien de sites, élus, encadrant de chantier d'insertion, associations de valorisation et de transmission de la pierre sèche, propriétaires privés attachés à la valeur patrimoniale et paysagère de la pierre sèche. La communauté est plurielle mais peu étendue.

II.2. Personnes/organisations impliquées dans la transmission

Les artisans muraillers

Les praticiens professionnels sont acteurs de la formation. Il n'est pas rare qu'un apprenti ait été formé après une rencontre déterminante avec un professionnel. Céline Meunier se forme par exemple auprès de Jean-Yves Sérazin en l'accompagnant sur les chantiers. Les artisans se sont montrés intéressés par la transmission de leur savoir-faire auprès d'amateurs, ou de services techniques par exemple. Les clients observent et participent même parfois sur certains chantiers pour assister les artisans (cf. Vidéographie sur la pierre sèche réalisée par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan).

L'Association des Bâisseurs en Pierre Sèche

L'association « Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches » (ABPS), établie dans les Cévennes, participe activement à la promotion des techniques. Depuis 2002, elle crée des qualifications, forme des bâtisseurs et anime un réseau de professionnels. Elle représente la profession du bâtiment spécialisée en pierre sèche au niveau national. Elle compte aujourd'hui 167 membres et une vingtaine de formateurs qui œuvrent en France. Elle reste une des seules organisations capables de décerner les qualifications professionnelles de niveaux ouvriers et compagnons.

L'association Tiez Brez

Anciennement antenne de l'association Maison Paysanne de France, elle s'est créée en 1975 en Bretagne où le patrimoine vernaculaire est très présent. L'association a cherché à rencontrer les anciens et recenser les détenteurs des techniques de bâti traditionnel. Elle œuvre pour « une reconnaissance des intérêts du patrimoine vernaculaire et la recherche des savoir-faire oubliés » auprès des particuliers, des professionnels mais aussi des collectivités. Grâce à de nombreux collaborateurs, elle organise des formations partout en Bretagne sur des techniques de construction traditionnelle dont la pierre sèche et la pierre hourdée à la terre. Elle est depuis 1993 agréée comme centre de formation aux techniques traditionnelles du bâtiment. Un propriétaire, actif sur son chantier coordonné par des

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

professionnels, s'était auparavant formé avec Tiez Breiz à la technique de maçonnerie à l'argile dont les principes constructifs ont une proximité avec ceux de la pierre sèche.

Les chantiers d'insertion

Depuis le début des années 2000, des chantiers d'insertion portés par la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (et ABQP avant sa création) répondent à une volonté politique de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des participants. Grâce à des tailleurs de pierre et des maçons qui se sont intéressés à la pierre sèche, la transmission du savoir-faire est assurée en permettant la restauration de longs linéaires de murs dégradés. Ainsi, la préservation du patrimoine vernaculaire est aussi un vecteur d'inclusion sociale.

L'Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes

Les maçons formés au bâti ancien traditionnel sont souvent capables de bâtir en pierre sèche. L'AFPA d'Auray assurait cette formation qualifiante désormais assurée par l'AFPA de Lorient. Elle comporte une dizaine d'heures d'enseignement spécifique à la pierre sèche.

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques

La diversité des ouvrages observables et construits à différentes époques confirme un usage ancien et durable sur le territoire du golfe des techniques liées à la pierre sèche.

Le mégalithisme

Au Néolithique, déjà, sont observées des pratiques de pierre sèche dans des ouvrages mégalithiques funéraires (cairns, dolmens...) du territoire. La manifestation des techniques en pierre sèche se retrouve notamment dans des structures externes parementées, des murs de paroi ou structurels intérieurs, ou encore des voûtes en encorbellement en couverture des dolmens.

Ces structures encore visibles partout dans le golfe attestent d'un usage de la pierre sans discontinuité de la préhistoire à nos jours, pour organiser l'espace en optimisant les ressources naturelles et la main d'œuvre locale. Ces ouvrages sont observables, de la presqu'île de Rhuys aux communes de Crach, Locmariaquer, Saint-Philibert et au-delà des limites du Parc.

La paysannerie et la pierre

L'agriculture va modeler son territoire au cours de l'histoire. La création des murets de protection des cultures, des murets pour le parcage du bétail... y contribue. La pierre d'épierrage issu de la mise en culture des terres va fournir l'essentiel de la matière première. On cherche à alors à maximiser la ressource locale puisque le transport coûte cher à une époque où la traction animale est quasiment le seul moyen de locomotion avec le cabotage (le canal de Nantes à Brest, construit dans la première partie du XIX^{ème} siècle, étant bien

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

trop éloigné). Ces pierres récupérées lors du travail du sol étaient utilisées pour délimiter les propriétés, empêcher les ruissellements et protéger des animaux les cultures, en optimisant les terrains. Vont être construits des talus de terre, agrémentés de pierre lorsqu'elle est présente dans les sols, voire des murets en fonction de la quantité et de la taille des pierres retrouvées sur les terrains.

Les murets construits vont alors segmenter la zone rétro-littorale du Golfe en parcelles. Ces murets, pour lesquels va être investi du temps, vont parfois devenir le symbole du sérieux et de la prospérité des familles d'agriculteurs. Cette pratique a longtemps perduré à la faveur d'une transmission orale et empirique. Pour l'association Tiez Breiz, ces murs, lorsqu'ils intéressaient plusieurs propriétés, constituaient des biens communs desquels la communauté, à plusieurs mains, participait à l'érection commune, concourrait ainsi, comme d'autres travaux collectifs, à alimenter les solidarités rurales.



Figure 27 : Exploitation ostréicole du Golfe où l'on peut apercevoir un mur de soutènement de pierre sèche en arrière-plan, lieu-dit Le Guern à Baden. Crédit : Gilles Millot et Pierre-Yves Dagault, Golfe du Morbihan : Album des gens de mer, coll. particulière

L'exploitation de la mer

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Le développement de l'activité ostréicole au milieu du XIX^{ème} siècle va participer à modifier la structure socioéconomique des territoires (Gilles Millot, Pierre-Yves Dagault, 2005), en offrant du travail aux « Arvorenn » ou femmes de la mer qui représenteront une grande partie de la main d'œuvre des exploitations, mais aussi à modeler le littoral où des terre-pleins seront construits le long des berges pour consolider et créer un espace de travail à fleur d'estran.

Selon Alain Brulé, maire adjoint aux affaires maritimes de la commune du Bono, ces communautés se fournissaient directement auprès des propriétaires agricoles qui surplombaient les exploitations et qui ressortaient de grandes quantités de moellons de leurs sols. Les moyens de transport étant très limités dans ces zones reculées, le matériau ne pouvait être transporté que sur de petites distances.



*Figure 28 : Terre-plein littoral en pierre sèche à Locmariaquer à la fin du XIX^{ème} siècle.
Crédit : Gilles Millot et Pierre-Yves Dagault, Golfe du Morbihan : Album des gens de mer,
coll. particulière*

Le progrès technique et le remembrement

Au fil du temps, les usages et les acteurs de la pierre sèche ont largement évolué. Les premières communautés rurales utilisaient ces ouvrages pour aménager le territoire et améliorer la production agricole. L'épierrement des terres et les travaux agricoles ont permis l'érection de kilomètres de murs dans les paysages bocagers du golfe. En plus des communautés paysannes qui cultivaient la terre, les ostréiculteurs qui exploitaient les ressources de la mer ont progressivement aménagé certaines zones du littoral avec des terre-pleins de pierre et de terre offrant une nouvelle surface plane pour travailler à l'abri des marées.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Figure 29 : Un terre-plein de pierre sèche dans une exploitation ostréicole du Golfe fin XIXème-début XXème siècles. Crédit : Gilles Millot et Pierre-Yves Dagault, Golfe du Morbihan : Album des gens de mer, coll. particulière

Les deux guerres mondiales vont acter la périlclition des pratiques agricoles traditionnelles. L'innovation et le progrès technique vont améliorer les rendements : l'industrie agrochimique crée de nouveaux intrants, des engrais, des pesticides, etc. ; la monoculture et la mécanisation prennent le pas. Dès les années 1960, les parcelles sont agrandies pour autoriser l'accès aux nouvelles machines tels que les moissonneuses et les tracteurs. Importante terre d'élevage, le Golfe du Morbihan va voir de nombreux hectares de pâtures transformés en grandes cultures céréalières. Le décloisonnement du territoire provoquera la disparition de nombreux murets parcellaires et de haies bocagères, encouragée par l'État qui finançait la suppression des haies. Cela a entraîné la perte progressive des savoir-faire muraillers, couplée à un usage de plus en plus rare avec l'avènement du béton et du ciment. La période d'exode rurale qui va suivre va entraîner la disparition progressive des savoir-faire muraillers chez les agriculteurs. Les épizooties de l'huître plate dans les années 1970 vont mettre fin à sa culture au profit de l'huître creuse portugaise et ainsi faire évoluer les pratiques ostréicoles et les sites d'exploitation. De nombreuses zones ostréicoles seront abandonnées, leurs terre-pleins avec, pour des sites propices à la culture de l'huître creuse. Les ostréiculteurs se séparent peu à peu des pratiques de pierre sèche pour la construction ou l'entretien de leurs terre-pleins.

Les anciens ouvrages agricoles encore visibles s'observent surtout dans les zones reboisées qui ont perdu leur vocation agricole, et particulièrement les zones ombragées et humides

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

des vallons qui se sont recouverts de forêts. On peut encore observer ces murets le long des chemins traversant les bois, qui suivent les délimitations d'anciennes parcelles agricoles, dans la plupart des communes du Golfe et, globalement, dans toutes les zones reboisées du territoire. Composantes à part entière des paysages, parfois situés dans des espaces enfrichés, les murs en pierre sèche sont ancrés dans leur environnement. Leur disparition par l'action du temps, de la végétation, de la destruction par les Hommes, entraîne un appauvrissement de la qualité des paysages, des fonctionnalités écologiques et agronomiques et des témoins de pratiques anciennes.

III.2. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

Du paysan au professionnel de la pierre

Berger ou cultivateur avaient à disposition des moellons « sous la main », il suffisait de creuser un peu pour retrouver des tonnes de matériau. Les familles rurales se servaient au rythme de l'épierrement de leurs terres et de la nature des sols. Ces moellons bosselés, tordus, irréguliers étaient disposés à l'écart, conservés en mur ou en tas. L'apparition des murs correspond à un besoin d'optimiser les ressources disponibles, à savoir les pierres issues de l'épierrement des terres. Les matériaux sont alors très difficilement transportables, ce qui encourage l'utilisation presque systématique des matériaux locaux. Les textes et mémoires témoignent de cas de débitage de menhirs gênants et constituant un matériau déjà sur place. La construction de murs avec les éléments retrouvés dans les sols permettait à la fois de débarrasser de cailloux gênants pour la culture, de fixer les sols et de délimiter les terrains. Il faut garder à l'esprit que jusqu'au XX^{ème} siècle, ces pratiques n'ont résulté que du comportement rationnel des agriculteurs et des ostréiculteurs pour optimiser l'espace et non d'une pratique artistique ou artisanale en soi ; elles constituent, en outre, des « moyens d'aménagements » de l'espace pour accroître la production (Acovitsioti-Hameau, Cagin, 2020).

L'émergence des techniques industrielles de construction, la découverte des énergies fossiles et le remembrement des terres, qui vont révolutionner l'organisation de l'espace et le système productif, vont cependant changer ces pratiques qui vont pratiquement disparaître au XX^{ème} siècle. Le nombre de praticiens capables de construire en pierre sèche va s'effondrer. Ne restent aujourd'hui principalement que les artisans bâtisseurs spécialisés dans les constructions traditionnelles. Ces évolutions vont en effet mener à « se passer d'une grande partie des savoirs accumulés dans l'art de la composition des paysages » (Ambroise, Marcel, 2015).

Théorisation

Dans les années 1980, l'attention portée à l'écoconstruction et la conservation du patrimoine vernaculaire vieillissant augmente et ressuscite l'intérêt pour les structures en pierre sèche. Cet intérêt se manifeste par des études et des ouvrages portant sur la maçonnerie en pierre sèche. Le Centre d'études et de recherches sur l'architecture vernaculaire (CERAV) va ainsi publier, dès sa fondation en 1978, de nombreuses études sur la construction en pierre sèche, une revue annuelle dédiée à l'architecture vernaculaire, un bulletin de liaison sur la pierre sèche et globalement participer à l'étude de l'histoire de la pratique. Christian Lassure du

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

CERAV va aussi dresser en 2003 une première cartographie des murs de soutènement et des terrasses, sans pour autant en recenser dans le Morbihan. Cette première cartographie fait surtout état d'une multitude d'ouvrages dans la partie sud du pays sans relever d'ouvrages significatifs en Bretagne. La région a peu fait l'objet d'inventaires du patrimoine bâti en pierre sèche, même si la Région Bretagne mène actuellement un projet de cartographie des acteurs de la filière au niveau régional.

Le recensement des murs de soutènement (SETRA Recensement des murs de soutènement, 1998) montre, par ailleurs, que parmi les murs bordant l'ancien réseau national routier, 14% sont en pierre sèche. Les murailleurs rencontrés confirment cette forte présence de la pierre sèche le long des voies de communication construites au XIX^{ème} siècle. Le Golfe compte ainsi de longs linéaires visibles le long des routes par exemple.

L'intérêt porté à ce patrimoine et la nécessité de rénover certains ouvrages ont mené à la création du *Guide de bonnes pratiques de constructions de murs de soutènement en pierre sèche*, écrit par la CAPEB (la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et édité par l'École nationale des travaux publics de l'État de Lyon en 2008.

Cet ouvrage synthétise les dernières recherches menées par des universitaires, des murailleurs et des acteurs institutionnels de la filière pierre sèche française. Il a pu apporter aux entreprises un cadre pour établir des devis et répondre à des appels d'offre. Des Règles professionnelles seront ensuite éditées en 2017, venant compléter le guide des bonnes pratiques.

Avant cette reprise d'intérêt pour le sujet et ces publications, il fallait remonter au travail de Sir John Burgoyne en 1834 pour retrouver un projet d'expérimentation et de formalisation autour de l'appareillage de pierre sèche. Ces études vont permettre une optimisation de la technique et un meilleur calcul des mesures des édifices qui se voyaient souvent surdimensionnés par mesure de précaution.

Évolution du matériau et des outils

Le développement de machines plus performantes pour la taille des moellons au sein des carrières va autoriser les murailleurs à construire avec des éléments plus réguliers et plus plans. Les outils de taille, eux aussi plus solides et/ou mécanisés, vont permettre un vrai travail de la pierre. Des engins de levage mécanisés vont voir le jour ; l'artisan se voit offrir différentes alternatives pour soulager son corps et diversifier les approches de la pratique.

L'utilisation d'un joint en couronnement

Alain Brulé, adjoint au maire du Bono, explique préférer les couronnements d'ouvrages rénovés scellés, puisqu'en contact avec du public. Il regrette des dégradations sur certains terre-pleins ostréicoles où des pierres ont été retirées sur plusieurs mètres et jetées dans l'eau. Jean-Yves Sérazin explique lui aussi que certains clients préfèrent un couronnement scellé en cas d'accidents avec des enfants par exemple.

Les normes et les règles se font de plus en plus nombreuses sur le bâti ; les praticiens et les propriétaires sont parfois contraints à ce type de pratique. Alain Brulé observe un changement d'attitude (dû au manque de connaissance des populations sur la fonction des murs ?) « il n'aurait pas fallu jeter une pierre à l'eau [quand on était petits] ». Ces ouvrages étaient soit des communs soit des édifices privés qui possédaient des fonctions structurantes pour l'ensemble des terrains à proximité et rendaient un service à la communauté. Si le

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

recours à un scellement peut se justifier, il peut être regretté la façon dont sont scellés certains couronnements, pour lesquels le choix du mortier et la qualité d'exécution ne sont pas à recommander. Il existe des procédés de scellement non visibles, qui respectent le caractère visuel de la pierre sèche en étant aussi résistants.

Georges Lemoine s'interroge au sujet de l'entretien du couronnement sur le fait que les personnes signalent une chute de pierre sur un ouvrage aux services techniques, lesquels ont « surement beaucoup d'autres choses à faire », au lieu de remettre la pierre directement sur l'ouvrage. Le rapport au bien commun, à la connaissance du patrimoine vernaculaire peut être questionnés.

De fait, certains praticiens ont commencé à utiliser un ciment ou de la barbotine (lait de chaux) pour le couronnement. Cette dernière stabilise mais ne gêne pas le drainage dans la partie inférieure. Il permet notamment d'assurer la sécurité dans des zones fréquentées du public.

Cependant, cette pratique peut fragiliser l'ouvrage qui ne pourra plus se déformer et se rééquilibrer en cas de mouvements du terrain. Également, utilisé pour consolider les parements, le ciment contraint la circulation de l'eau et fragilise ainsi les ouvrages. Le vide laissé au sein d'un appareillage sans liant empêche les déstructurations brutales qui menaceraient l'ensemble de l'ouvrage. Solidariser le haut du mur peut réduire sa durée de vie dont toutes les parties seront interdépendantes. Il reste à observer comment vont évoluer ces ouvrages dans le temps et mesurer l'impact de telles pratiques à plus long terme.



Figure 30 : Couronnement scellé au lait de chaux. Crédit : PNRGM (2022)

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV.1. Viabilité

Vitalité

Le regain d'intérêt pour les pratiques vernaculaires et l'emploi de matériaux géosourcés permet au savoir-faire de se transmettre dans le temps et d'être attractif. Le contingent des artisans rencontrés se situe entre 40 et 55 ans environ. Malgré une prédominance de praticiens masculins, une murailleuse pratique dans le Golfe du Morbihan. L'artisanat en

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Pierre sèche séduit et accueille des personnes en reconversion ou souhaitant diversifier leur approche des constructions écologiques. Les chantiers leur offrent de la visibilité et une vitrine, le bouche à oreille et la recommandation des clients leur permettent de maintenir leurs carnets de commandes pleins ; les particuliers font de plus en plus appel aux maçons pour des ouvrages de créations, des fours extérieurs en pierre sèche, des escaliers, etc.

Menaces et risques

Le coût d'une maçonnerie en pierre sèche est un frein. Il faut compter un prix plus élevé de 200% en moyenne comprenant une main d'œuvre qui prendra trois fois plus de temps pour construire qu'un maçon classique. Sur le site Internet des ABPS, le coût d'un mètre cube de mur de soutènement représente entre 300 et 550 euros TTC. Pour un mur de clôture à double parement (calculé en m²) le coût de la main d'œuvre est d'environ 250 euros par parement.

Ces coûts sont à relativiser lors de chantiers de remontage où tout ou partie des pierres sont déjà sur place et donc à réemployer. La fourniture de matériaux est donc minimisée. L'amortissement est également à considérer en fonction de la plus grande durabilité de l'édifice.

Le prix du matériau, quant à lui, s'élève à environ 80 euros la tonne pour des moellons de granits issus de la carrière d'Elven.

Pourtant, selon les ABPS « le prix d'une maçonnerie en pierre sèche réparti dans sa durée de vie est finalement moins cher qu'une maçonnerie inappropriée qui résistera moins longtemps ». Alain Gély, maçon et auparavant géologue, explique que les murs de pierre sèche ne se détruisent pas sous l'action de l'eau quand un mur de béton sera fortement détérioré par de fortes pluies ou des inondations. Un mur de pierre sèche n'a pas à soutenir le poids de l'eau qui est drainé entre les espaces ; il pourra se déformer mais ne cédera pas. Les ABPS, qui s'appuient sur une étude de 2009 renouvelée en 2014 et sous la direction du chercheur Éric Vincent de l'École Centrale de Lyon, expliquent que « le mur en pierre sèche et le gabion sont largement compétitifs avec un mur construit en béton armé, au moins jusqu'à une hauteur de 3 mètres. Aussi, en prenant en compte des critères de l'analyse de cycle de vie (ACV) la pierre sèche est le mode constructif le moins coûteux et représente un mode constructif largement supérieur à celui du béton armé. »

Pour Georges Lemoine, il y a un vrai travail de pédagogie à mener pour valoriser la technique de pierre sèche auprès de la maîtrise d'ouvrage publique. Les cahiers des charges et les normes très nombreuses freinent l'usage de la technique de pierre sèche alors même que les acteurs de la filière s'efforcent à la théoriser, à formuler des méthodes de calcul des forces depuis plusieurs décennies. De nombreuses études menées par des ingénieurs approuvent la solidité de tels ouvrages, en témoignent les nombreux soubassements d'infrastructures routières. Pourtant, la maîtrise d'ouvrage publique a tendance à privilégier les modes de construction industriels, reproductibles et calibrés, pourtant moins durables. L'énergie grise (de l'extraction à la mise en œuvre) nécessaire pour le matériau pierre sèche est dérisoire en comparaison de celle du béton et du ciment.

La maîtrise d'ouvrage publique gagnerait à promouvoir une technique durable, structurante pour les territoires, qui valorise l'artisanat local davantage que l'acquisition de matériaux de construction énergivores et non écologiques. La méconnaissance du métier de maçonnerie

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

entraîne aussi la réfection d'anciens ouvrages de pierre sèche avec des techniques modernes. L'utilisation de ciment dans les ouvrages peut avoir des conséquences énormes sur leur préservation. Ce n'est pas tant volontairement que par méconnaissance que certains services techniques, associations, propriétaires privés ou entreprises en utilisent parfois pour « consolider » des parties d'un édifice. Or, en scellant des parties de mur, l'équilibre des forces est bouleversé et peut entraîner la disparition pure et simple de la structure. L'eau ne circule plus entre chaque pierre et crée de nouvelles zones de pression et de gonflement en accélérant l'érosion sur les parties périphériques, propulsant bien souvent l'ouvrage à l'état de ruine en un temps record. Les nouveaux ouvrages de béton qui remplaceraient les murs de pierre sèche n'assureraient plus les fonctions de drainage de certaines parcelles et favoriseraient les ravinements et les ruissellements d'eau.



Figure 31 : Mur de pierre sèche déstabilisé par une rénovation au ciment, Pleudihen-sur-Rance (22). Crédit : Région Bretagne (2020)

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Mode de sauvegarde et valorisation

Assurer un travail de pédagogie et d'information sur la pratique est indispensable à une meilleure compréhension des intérêts paysagers, économiques, écologiques de la pierre sèche. Des associations telles que la FFPPS ou Tiez Breiz contribuent activement à la valorisation du savoir-faire et à la promotion de la filière. Les atouts de la pierre sèche répondent clairement aux problématiques d'aujourd'hui et de demain. Les changements climatiques (des épisodes de pluies intenses et de sécheresses plus fréquents) et les activités humaines (l'imperméabilisation des sols et l'hyperfréquentation par exemple) nécessitent des réponses adaptées et conduisent à un retour à l'échelon local, à la concertation des populations et à la solidarité des communautés. Les praticiens sont unanimes et confiants, la demande augmente et continuera d'augmenter, le nombre de praticiens avec et le savoir-

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

faire perdurera. Les réseaux d'acteurs, les associations, les forums transnationaux, la récente inscription de la pratique au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO sont autant de preuves que les savoir-faire murailleurs sont de mieux en mieux représentés et reconnus.

La Région Bretagne mène aussi un inventaire des acteurs de la filière pierre sèche au niveau régional. Elle édite une cartographie, régulièrement complétée, d'associations, de professionnels, d'organismes qui pratiquent ou qui œuvrent pour la préservation du savoir-faire.

Le plan d'action « Trames naturelles » du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan met en avant la préservation des édifices de pierre sèche comme élément patrimonial favorable aux continuités écologiques par l'accueil de la faune et de la flore qu'elle permet.

Action de valorisation à signaler sur le territoire du parc

Les communes ont aussi un rôle à jouer dans la préservation du bâti de pierre sèche. La commune de Sarzeau, en accord avec le propriétaire d'un terrain privé, a proposé la réfection des murets de clôture et la prise en charge des travaux.

À Saint-Goustan, une zone protégée du bourg a vu des murets se reconstruire en accord avec un cahier des charges des Architectes des bâtiments de France.

De plus en plus de programmes de réfection des vieux murs en pierre sèche sont validés, pour redonner du cachet à certains bourgs. En plus d'assurer des fonctions écologiques, ces murs contribuent à la qualité esthétique des espaces urbains et s'intègrent en tant qu'élément de paysage.

À Sulniac, Jean Le Cadre, premier adjoint, élu à l'environnement et à l'urbanisme, explique que plusieurs actions de restauration du patrimoine local ont été entreprises pour entretenir des murets de pierre sèche sur la commune. La mairie peut compter sur la Maison des jeunes qui appuie régulièrement ses projets pour sensibiliser les plus jeunes à l'environnement, et sur un groupe de bénévoles qui se réunit une fois par mois pour restaurer des chemins creux, des murets, etc. Un site composé d'un lavoir, d'un escalier et de murets de pierre sèche a été totalement restauré grâce à leur motivation et leur savoir-faire.

Les chantiers d'insertion sont une véritable opportunité pour rénover des édifices en pierre sèche. Les chantiers d'insertion dits « Chantier nature et patrimoine » et « Chantier des Mégalithes », qui existent depuis le début des années 2000, sont portés par AQTA (Auray Quiberon terre atlantique). Golfe du Morbihan Vannes agglomération est également doté d'un chantier. Ils sont financés par le Fonds social européen, la DRAC, la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bretagne (DIRECCTE), ainsi que le Conseil départemental. Ils répondent à une volonté politique de valoriser les hommes, de favoriser leur insertion par la préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers. Ces dispositifs socioprofessionnels sont destinés à favoriser le retour à l'emploi des personnes en situation de précarité. Ils sont encadrés par des praticiens qui, pour la pierre sèche, ont appris en observant, en remontant et démontant des murets et qui ont ensuite pu reproduire et transmettre aux bénéficiaires

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

ces techniques.

Marc-Antoine Michau, responsable de l'entretien des sites des alignements de Carnac et de la Table des Marchand, qui a lui-même encadré un chantier d'insertion de 2002 à 2008, souligne que sans le Chantier des Mégalithes, jamais le Centre des Monuments Nationaux (CMN) n'aurait pu financièrement faire remonter le mur de près de 400 mètres qui ceinture les alignements de Carnac. Il participe à leur valorisation et contribue ainsi à leur protection. Outre d'autres sites, ce partenariat a permis l'entretien de 17 monuments mégalithiques gérés par le CMN tels que le Tumulus Saint-Michel, les Alignements de Kermario et du Petit Ménéac à Carnac et La Trinité sur Mer ou encore le site de la Table des Marchand à Locmariaquer.

Modes de reconnaissance publique

Le muraille est reconnu métier d'art rare depuis 2015, et le savoir-faire est désormais recensé à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel français.

Le 28 novembre 2018, l'UNESCO inscrit l'art de bâtir en pierre sèche au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, fruit du travail conjoint de Chypre, de l'Espagne, la Croatie, la Grèce, l'Italie, la Slovénie et de la Suisse.

Puis le rapport « La Pierre sèche dans le paysage, ancestrale et innovante pour des territoires durables – Réflexions sur les paysages de demain » préparé par Claire Cornu et présenté à Strasbourg le 7 mai 2019, à l'occasion de la 10ème Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, a été adopté comme Mémento par le Conseil de l'Europe.

Pour Régis Ambroise², « Les réalisations en pierre sèche anciennes et contemporaines présentent [...] des références exceptionnelles qui ont permis l'inscription sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO) de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » et qui suscitent un grand intérêt de la part de la Convention Européenne du Paysage.

IV.3. Mesures de sauvegarde envisagées

Organiser la récupération et le stockage des pierres de démolition de bâtiments à l'échelle des communes ou en déchetterie permettrait aux collectivités et murailleurs de se fournir plus facilement en pierre et assurerait le réemploi du matériau dans de nouveaux ouvrages.

Mettre en place des journées de découverte pour sensibiliser le grand public, les agriculteurs, les forestiers permettrait de diffuser les connaissances et protéger à la fois les ouvrages, parfois mal entretenus, délabrés, détruits tout en assurant une meilleure exposition au

² Régis Ambroise est ingénieur agronome et urbaniste, chargé de mission paysage au ministère de l'équipement puis de l'environnement puis de l'agriculture, membre du comité d'expert en charge de préparer le texte de la Convention Européenne du Paysage au Conseil de l'Europe, membre du collectif Paysages de l'après pétrole, coauteur notamment de l'ouvrage Paysages de Terrasses avec Pierre Frapa et Sébastien Giorgis (1989) et de l'ouvrage Aménager les paysages de l'après pétrole avec Odile Marcel (2015).

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

métier de murailleur. Jean-Yves Sérazin organisait des « journées découvertes » sur le territoire du Golfe, plusieurs murailleurs souhaiteraient transmettre au public et assurer des formations, par exemple, dans le cadre de journée de découverte avec le PNR. Un accompagnement public jouerait un rôle important en offrant un cadre aux murailleurs pour des journées de transmission au public, aux écoles... où à travers l'accompagnement de la reconnaissance de la pratique à l'échelle locale.

Le faible effectif des murailleurs en Bretagne ne permettra assurément pas d'appuyer toutes les communes pour la rénovation du patrimoine en pierre sèche. Les communes auraient tout à gagner à former les agents des collectivités en charge de l'entretien de l'espace naturel, des routes, les services techniques... en ayant recours aux acteurs de la formation (Tiez Breiz, centres de formations ou des murailleurs).

Le principal centre de formation qui décerne le titre compagnon et ouvrier se situe dans les Cévennes. Il ne compte aucun centre de formation délocalisé en Bretagne ou associé qui serait capable de constituer un jury qualifié à un examen. Quelques murailleurs rencontrés regrettent d'ailleurs que l'association ABPS qui organise la formation ne diminue pas le niveau attendu lors de l'examen qui leur apparaît presque impossible à réussir dans le temps imparti ; et seul un très petit nombre d'apprentis obtiennent la certification.

Faire l'inventaire du patrimoine bâti en pierre sèche et appuyer les associations ou les communes qui s'en chargeraient permettrait une meilleure prise en compte des édifices dans les documents d'urbanisme. À titre d'exemple, on peut citer l'inventaire des perrés mené en 2019 dans le bassin de la Rance par le Master « Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti » de Rennes 2 et l'association CŒUR Émeraude qui porte la préfiguration du PNR Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude. Inscrire plus systématiquement ce patrimoine vernaculaire dans les documents d'urbanisme (SCoT, PLU et PLUi) apporterait une protection du petit patrimoine de pierre sèche aujourd'hui quasi inexistante.

La transmission de la présente enquête aux porteurs de la démarche de labellisation Pays d'art et d'histoire de l'agglomération de Vannes et à ceux du projet d'inscription au patrimoine mondial des mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan devrait permettre la meilleure prise en compte des patrimoines matériels et immatériels murailleurs dans les programmes de gestion et valorisation.

IV.4. Documentation à l'appui

Récits liés à la pratique et à la tradition

Inventaires réalisés liés à la pratique

Le Service de l'inventaire du patrimoine de la Région Bretagne a initié un recensement des acteurs et initiatives de la filière pierre sèche en Bretagne. Il devrait être disponible dans le courant de l'année 2022 sur son site Internet.

Bibliographie sommaire

Revues, dossiers, articles, études :

CORNU Claire, Fiche pratique édité pour la FFPPS : Pierre sèche & biodiversité, juin 2016

CORNU Claire, Fiche pratique édité pour la FFPPS : Ruissellement et pierre sèche, décembre 2017

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

CORNU Claire, Fiche pratique édité pour la FFPPS : Commande publique et pierre sèche, décembre 2017

GAL pays de l'Ourthe, Guide technique de la pierre sèche, 2021

OETOMO James Jatmiko, 2014, Comportement à la rupture des murs de soutènement en pierre sèche : une modélisation par approche discrète Thèse de doctorat MEGA en Génie civil, sous la direction de Éric VINCENS et Jean-Claude MOREL - Ecole centrale de Lyon – 173 p

Ouvrages :

AMBROISE Régis, MARCEL Odile, *Aménager les paysages de l'après-pétrole*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2015

ACOVITSIOTI-HAMEAU Ada, & CAGIN Louis, *Tradition et nouveauté dans la transmission de l'art de bâtir en pierres sèches*. In Blary, F., & Gély, J. (Eds.), *Ressources et construction : la transmission des savoirs sur les chantiers*. Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2020.

Collectif EYROLLES, sous la direction de Louis Cagin, *Pierre sèche, Théorie et pratique d'un système traditionnel de construction*, 2017

CAPEB, ABPS, Murailleurs de Provence, CBPS, CMA 84, ENTPE, *Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche*, Editions ENTPE, 2008, Lyon.

FARINELLI Bernard, *Pierre Sèche - Un Savoir-Faire Contemporain*, Editions Lucien Souny, 2019

MILLOT Gilles, DAGAULT Pierre-Yves, *Golfe du Morbihan, album des gens de mer*, Hengoun Edition, 2005

Filmographie sommaire

Documentaire :

UNESCO. L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques, 00 :10'10 url : <https://ich.unesco.org/fr/RL/01393>

Sitographie sommaire

Artisans Bâisseurs en Pierre Sèche : <http://www.pierreseche.fr/abps/>

Centre d'études et de recherches sur l'architecture vernaculaire : <http://www.pierreseche.net/>

Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche : <https://www.professionnels-pierre-seche.com/>

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Service de l'Inventaire du patrimoine de la Région Bretagne :
<https://patrimoine.bretagne.bzh/decouvrir/pierre-seche-et-pas-si-seche/>

UNESCO :

<https://ich.unesco.org/fr/RL/l-art-de-la-construction-en-pierre-sche-savoir-faire-et-techniques-01393>

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche

Nom

Alain Brulé – Adjoint au maire, Le Bono

Alain Gély - Artisan murailleur - 07 67 54 32 36

Jean Le Cadre - Adjoint au maire, Sulniac

Georges Lemoine - Conseiller technique, Tiez Breiz - georges.lemoine@tiez-breiz.bzh - 06 11 27 07 18

Maryse Méchineau – Stagiaire service de l'Inventaire du patrimoine de Bretagne

Céline Meunier - Artisan murailleuse - 06 61 59 40 90 - lamurailleusecelte@gmail.com

Edouard Roetyneck - Artisan murailleur - 06 19 55 91 61

Jean-Yves Sérazin - Artisan murailleur - 06 19 55 91 61

Ronan Talhouët - Artisan murailleur et maçon bâti traditionnel - contact@batisseursbretons.com - 06 33 20 16 02

Olivier Agogué – Administrateur des sites des alignements de Carnac, de la Table des Marchand, du Cairn de Barnenez, Centre des Monuments Nationaux, et directeur du Musée de Carnac

Marc-Antoine Michau, responsable de l'entretien des sites des alignements de Carnac, de la Table des Marchand, du Cairn de Barnenez, Centre des Monuments Nationaux

V.2. Soutiens et consentements reçus

Une vidéographie réalisée à l'occasion de l'enquête donne à découvrir les différents témoignages des praticiens rencontrés, des élus locaux, etc., ainsi que leurs perceptions et techniques employées.

VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

VI.1. Rédacteur(s) de la fiche

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Nom

Eryn Karboua, volontaire en service civique au Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, Master Aménagement durable des territoires, e.karboua@gmail.com

VI.2. Enquêteur(s) ou chercheur(s) associés ou membre(s) de l'éventuel comité scientifique instauré

Nom(s)

Morgane Dallic, responsable du pôle Culture, patrimoines, éducation au Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, morgane.dallic@golfe-morbihan.bzh

Julie Léonard, Responsable des inventaires du patrimoine culturel immatériel et de la valorisation de la diversité culturelle à Bretagne Culture Diversité, jleonard@bcd.bzh

Élisabeth Loir-Mongazon - Cheffe du service régional de l'Inventaire du patrimoine de Bretagne à la Région Bretagne, elisabeth.loir-mongazon@bretagne.bzh

Lieux(x) et date/période de l'enquête

L'enquête s'est déroulée de septembre 2021 à mars 2022. Les entretiens avec les praticiens, les acteurs de la filière de pierre sèche et les élus locaux ont eu lieu sur le territoire du Parc naturel du régional du Golfe du Morbihan, ainsi que sur la commune de Carnac.

VI.3. Données d'enregistrement

Date de remise de la fiche

Année d'inclusion à l'inventaire

N° de la fiche

Identifiant ARKH